

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 4 octobre 2023

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à dix-neuf heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Adjointe au Maire.

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Madame la Vice-Présidente a ouvert la séance.

Étaient présents : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Christel SIGOT, Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Étaient absents et excusés : M. Jean-Pierre RAYMOND, Mmes Josiane TARTARIN et Françoise GRASSI.

Était absent : -----

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 9
- présents : 6
- pour : 6
- contre : 0
- abstention : 0

Quorum : 5

Date de la convocation du conseil  
d'administration : 25 septembre 2023.

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Isabelle SENEPIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU MAYET-DE-MONTAGNE

*Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 2023, la Vice-Présidente le déclare adopté à l'unanimité.*

➤ **Délibération n° 07/2023 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'Unité de Soins de Longue Durée, située à VICHY (Allier), centre hospitalier, boulevard Denière, pour [REDACTED] à compter du 13 juin 2023.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 5 octobre 2023

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 5 octobre 2023

➤ **Délibération n° 08/2023 – PRÉPARATION DU REPAS DES AINÉS**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale examinent la liste des personnes âgées de 70 ans et plus qui bénéficient soit du repas, soit du bon d'achat.

Le restaurant "l'Atelier Mayetois" est choisi pour préparer le repas des Aînés qui aura lieu le dimanche 5 novembre 2023

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale fixent le montant du bon d'achat à 20,00 € utilisable auprès des partenaires et qui sera distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites sur la liste électorale de la commune, ne participant pas au repas.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 4 octobre 2023.

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au registre

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 5 octobre 2023

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 5 octobre 2023

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

---

*Séance du 4 octobre 2023*

Liste des délibérations de la séance du 4 octobre 2023 :

- ✓ 07/2023 – Aide sociale.
- ✓ 08/2023 – Préparation du repas des Aînés

Liste des Membres du Centre Communal d'Action Sociale présents à la séance du 4 octobre 2023 : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Christel SIGOT, Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Le Président du C.C.A.S.,

Jean-Pierre RAYMOND

  
**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
12100 LE MAYET-DE-MONTAGNE**

La Secrétaire de séance,

Isabelle SENEPIN

